Document generated on 08/05/2025 10:52 p.m.

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Pour que cesse l'exploitation des écrivains

Jean-Guy Lacroix

Number 59, Fall 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/38290ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Valmont

ISSN

0382-084X (print)
1923-239X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lacroix, J.-G. (1990). Pour que cesse l'exploitation des écrivains. *Lettres québécoises*, (59), 7–9.

Tous droits réservés © Les Éditions Valmont, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Pour que cesse l'exploitation des écrivains

DOSSIER
Jean-Guy Lacroix

L'objectif de ce court article est de brosser un portrait sommaire de la situation socio-économique des écrivains.

Plus précisément, il vise à démontrer, chiffres à l'appui, qu'en général les écrivains ne gagnent grâce à leur écriture qu'un très faible revenu et que cela constitue une profonde injustice sociale. Dans un récent ouvrage [1], j'ai montré qu'être artiste, c'était la plupart du temps être pauvre, que c'était toujours vivre dans l'insécurité et que c'était en général être exploité. Une enquête effectuée auprès des membres de l'Union des écrivains québécois (UnEQ) [2] permet de préciser, en ce qui concerne les écrivains, ce triste tableau.

Écrire et n'obtenir qu'un revenu dérisoire

Lorsqu'on tient compte uniquement du revenu global, on peut avoir l'impression que les écrivains ont un revenu nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population [3]. C'est malheureusement trop souvent à cette seule donnée que se bornent la plupart des statistiques officielles et la plupart des analyses de la situation économique des écrivains. Cela masque toutefois l'importance de l'exploitation dont sont l'objet les écrivains.

Pour bien saisir la situation économique des écrivains, il faut comparer leur revenu global à celui qu'ils tirent de l'ensemble de leurs activités d'auteur et à celui qu'ils obtiennent grâce au droit d'auteur. Alors on s'aperçoit, comme le montre le tableau 1, que la plus grande partie de leur revenu total provient d'autres sources que leur travail d'écrivain puisque les revenus moyens d'activités d'écrivain et de droit d'auteur ne représentent respectivement qu'un sixième (5 688 $) et un douzième (2 851 $) du revenu total (34 248 $).

TABLEAU 1: Comparaison entre les revenus annuels moyens et médians, en dollars, tirés: 1) de toutes les sources; 2) des activités d'écrivain; 3) du droit d'auteur.

	1 Rev. moyen	2 Rev. médian
1 Rev. total	34 248	32 000
2 Rev. des activités d'auteur	5 688	2 000
3 Rev. du droit d'auteur	2 851	500

Cette comparaison permet de constater que, sans autres sources de revenu, la plupart des écrivains ne pourraient vivre de leur métier et encore moins du droit d'auteur. Pour arriver à survivre, il faut donc qu'ils excercent d'autres métiers. Ainsi, 95 % des répondants à notre enquête ont affirmé pratiquer au moins un autre métier. Toutefois, cette obligation fait que la majorité d'entre eux ne peuvent se consacrer à l'écriture qu'à temps partiel. Ainsi, la faiblesse de la rémunération du travail d'écrivain nuit substantiellement à la création littéraire elle-même, car l'inspiration est une muse très fugace, capricieuse, infidèle, voire volage, et il faut, pour la séduire, la courtiser assidûment, ce que ne permettent pas les revenus indiqués aux lignes 2 et 3 du tableau 1.

Cette comparaison permet aussi de réaliser que les écrivains «subventionnent» leur écriture par

leur travail dans d'autres secteurs. Cette situation fait en sorte que le coût de la production littéraire est, dans la très grande majorité des cas, assumé par l'écrivain lui-même puisque le travail de ce dernier n'est que très faiblement rémunéré. Ce constat est d'ailleurs accrédité par le fait que les revenus médians tirés des activités d'écrivain et du droit d'auteur ne sont que de 2 000 $ et 500 $ (colonne 2 du tableau 1), ce qui implique que la moitié (50 %) des écrivains gagnent moins de 2 000 $ et 500 $ par année grâce à l'ensemble de leurs activités d'écrivain et à leurs droits d'auteur. ***Autrement dit, la plupart des écrivains n'obtiennent par leur travail d'écrivain qu'un revenu marginal, si ce n'est dérisoire.*** Il n'est donc pas déraisonnable de penser *que cette faible rémunération constitue une exploitation caractérisée de l'écrivain.*

D'autres données de l'enquête m'autorisent à noircir ce tableau déjà pourtant très sombre. Ainsi, 23,4 % des écrivains interrogés ont déclaré avoir un revenu global inférieur à 20 000 $ par année. Au Québec, cela se situe sous le seuil de la pauvreté.

Nos données indiquent également que la faiblesse de la rémunération du travail d'écrivain est un phénomène massif, général, car 83,3 % des écrivains gagnent moins de 10 000 $ par année grâce à l'ensemble de leurs activités d'écrivain. Ils sont 94 % à gagner moins de 20 000 $ par année. D'autre part, 95,4 % d'entre eux gagnent moins de 10 000 $ par année grâce à leurs droits d'auteur.

Manifestement, l'écriture et la publication de livres ne font qu'exceptionnellement vivre les écrivains. Notre enquête montre d'ailleurs que seulement 5 % d'entre eux gagnent 25 000 $ et plus par année grâce à leur activités d'écrivain et que seulement 3,7 % arrivent à gagner 15 000 $ et plus par année grâce au droit d'auteur. Ils ne sont que 2,1 % à obtenir par cette source 25 000 $ et plus par année.

La baisse du revenu d'écrivain : une tendance

Dans *Chiffres à l'appui* de mai 1986, Rosaire Garon mentionne que le revenu annuel moyen des auteurs était en 1978, selon l'estimé de Brian R. Harrison, de 6 845 $. Il ajoute, à partir des données de l'enquête effectuée en 1984 par le MAC, que ce revenu était de 7 500 $ en 1983[4]. Garon souligne, sur la base de ces données et compte tenu du taux d'inflation, que le revenu moyen des écrivains déclinait légèrement. Selon le même raisonnement et parce que nos données indiquent que ce revenu est en 1989-1990 encore plus faible, soit 5 688 $, nous formulons l'hypothèse selon laquelle ***la baisse relative du revenu d'auteur constitue une tendance.*** Curieusement, celle-ci se manifeste au moment même où la production de livres s'accroît et où l'industrie de l'édition semble atteindre une plus grande maturité. Y aurait-il un rapport direct entre ces deux phénomènes ? Évidemment oui ! Et, ce rapport se nomme *exploitation de l'écrivain.*

Plus on se consacre à l'écriture, moins on gagne

Cette exploitation devient encore plus évidente quand on réalise que plus l'écrivain consacre de temps à l'écriture moins son revenu global est élevé. On remarque en effet par les données de la colonne 1 du tableau 2 (voir *infra*) que ce sont les écrivains « investissant » le plus de temps dans l'écriture qui ont le revenu global annuel le plus faible, soit 26 533 dollars. Ce constat est d'ailleurs confirmé par le fait que le revenu global annuel moyen décroît avec l'augmentation du nombre d'heures consacrées par semaine à l'écriture.

D'autre part, le tableau 2 montre que plus les écrivains se consacrent à l'écriture, plus leur revenu d'activités d'écrivain augmente (colonne 2 du tableau 2), ce qui peut être considéré comme « normal ». Toutefois, ce qui l'est beaucoup moins est le fait que les écrivains « investissant » le plus d'heures dans leur travail de création, 35 heures et plus par semaine, n'arrivent à gagner en moyenne que 16 057 $ par année et à n'obtenir que 9 167 $ par année en droit d'auteur. Ces revenus sont, comme nous l'avons déjà souligné, largement inférieurs au seuil de pauvreté. Ainsi, la relation entre écrivain et pauvreté et la faiblesse des revenus tirés du travail d'écriture, bref de l'exploitation, est confirmée.

TABLEAU 2: Comparaison du revenu moyen, en dollars, provenant de toutes sources, des activités d'écrivain et du droit d'auteur, selon le nombre d'heures consacrées par semaine à l'écriture.

Hres/sem.	1 Revenu total	2 Revenu d'écrivain	3 Revenu droit d'auteur
5 et moins	40 512	2 830	1 285
de 6 à 15	36 977	4 262	2 527
de 16 à 25	3 037	5 032	2 366
de 26 à 34	28 695	6 349	1 028
35 et plus	26 533	16 057	9 167

Le revenu selon le genre littéraire

Finalement, les données du tableau 3 (voir *infra*) révèlent que les revenus obtenus grâce aux activités d'écrivains (colonne 3) et au droit d'auteur (colonne 5) varient fortement selon le genre littéraire pratiqué.

Il faut cependant préciser que les genres plus directement littéraires ou du moins ceux qui relèvent de la création littéraire, c'est-à-dire la poésie, la nouvelle, les dramatiques et le roman (lignes 2, 7, 4 et 1, colonnes 3 et 5 du tableau 3) semblent les moins rémunératoires. À l'inverse, les écritures plus « utilitaires » semblent les mieux rémunérées (lignes 9, 6 et 8, colonnes 3 et 5). Il faut également souligner que l'écriture scientifique est très faiblement rémunérée (ligne 5, colonnes 3 et 5); par contre, ce sont les personnes pratiquant ce type d'écriture qui ont les revenus totaux les plus élevés. Dans ce cas comme dans celui du genre « essai » (ligne 3 du tableau 3), on peut penser que le travail d'écriture est marginal par rapport au travail professionnel. Cela étant convenu, il demeure que là aussi la faiblesse des revenus en droits d'auteur témoigne de l'exploitation du travail d'écriture.

TABLEAU 3: Revenu moyen total, revenu d'écrivain, revenu tiré du droit d'auteur et rang décroissant d'importance du revenu, selon le genre littéraire.

Genres	1 Rev. total	2 Rg	3 Rev. d'écriv.	4 Rg	5 Rev. dr. d'aut.	6 Rg
1 roman	33 595	6	5 546	5	2 831	4
2 poésie	27 489	8	2 060	9	230	9
3 essai	44 516	2	2 945	6	3 082	3
4 dramat.	29 989	7	11 168	2	809	7
5 scientif.	51 200	1	2 172	8	592	8
6 jeunesse	24 727	9	7 833	3	4 246	2
7 nouvelle	34 000	5	2 833	7	1 033	6
8 utilitaire	37 714	3	7 690	4	2 322	5
9 éducat.	35 702	4	12 297	1	8 383	1

Conclusion

Bien que forts brefs, les quelques constats dont nous venons de faire état montrent hors de tout doute qu'en général le métier d'écrivain confine à la pauvreté et que dans la plupart des cas la rémunération du travail d'écriture est dérisoire. Cette double réalité atteste de l'importance de l'exploitation dont sont l'objet les écrivains.

On ne peut banaliser cette réalité en alléguant que « la pauvreté des écrivains, des poètes, est chose connue ». On ne peut non plus demeurer impassible devant cette exploitation parce qu'elle constitue une véritable injustice sociale.

Une telle banalisation légitime et normalise la pauvreté et l'exploitation de l'écrivain. L'exploitation des écrivains est une injustice pour l'écriture elle-même, car la faiblesse des revenus d'écriture réduit la disponibilité de la très grande majorité des écrivains pour l'écriture. Il n'y a pas à en douter, c'est l'institution littéraire en général qui y perd.

L'exploitation des écrivains est aussi une injustice pour l'écrivain lui-même, car il doit « subventionner » son travail d'écriture en travaillant dans d'autres secteurs ou en investissant la plus grande partie de son temps libre dans l'écriture. C'est donc l'écrivain qui assume la plus grande partie du coût de la production littéraire tout en ne pouvant, dans la très grande majorité des cas, qu'en retirer une rémunération insignifiante. Est-ce juste que ce soit le créateur qui doive absorber ce coût? Évidemment non! Peut-on considérer cette dérisoire rémunération comme équitable? Non plus!

L'exploitation des écrivains est aussi une injustice pour notre société elle-même, car la contribution du travail d'écriture dans la production de l'imaginaire, dans la formation de la conscience et l'édification de notre identité est fondamentale. Ainsi, par l'exploitation des écrivains, priver notre société d'une partie de la création littéraire potentielle est aussi risqué pour notre devenir collectif qu'injuste pour ceux et celles qui sont l'objet de cette exploitation.

Le risque que représente pour notre société la situation socio-économique déplorable des écrivains est humainement et culturellement trop élevé pour que nous ne réagissions pas. Bien sûr, certains cyniques ou encore certains experts retranchés dans leur tour d'ivoire universitaire peuvent alléguer qu'il y a déjà plus de créations que le marché ne peut en absorber. Pour ma part, je pense que l'utilité et la nécessité sociales du travail d'écrivain ne se mesure ni à l'aune du marché ni en fonction du taux de rentabilité, mais bien en fonction de l'importance de l'apport social de cette production. Or, nous savons que cet apport est fondamental.

Le problème de l'exploitation des écrivains est donc d'une très grande importance sociale. Il est urgent de repenser le soutien à l'édition et aux écrivains. Il faut que ce soutien soit substantiellement augmenté.

Parce que la contribution des écrivains est trop fondamentale pour notre société, on ne peut plus laisser la situation économique des écrivains se détériorer. Il faut donc que cesse cette exploitation éhontée des écrivains. Il y a là une responsabilité sociale que ne peut esquiver un peuple qui aspire avec autant de force à l'autonomie, car les écrivains sont le ferment de sa souveraineté. ***Lq***

Notes

1. Jean-Guy Lacroix, *La Condition d'artiste: une injustice*, Montréal, VLB éditeur, 1990.
2. L'ensemble des résultats de cette enquête effectuée en 1989-1990 sera publié par l'UnEQ à l'automne 1990.
3. Selon Statistique Canada, les revenus moyens et médians étaient en 1985 au Québec de 21 593 $ et 18 385 $ chez les hommes, de 11 992 $ et 8 945 $ chez les femmes et de 30 999 $ et 26 641 $ chez les ménages.
4. Rosaire Garon, « Auteur: pleinement ou à demi? », *Chiffres à l'appui*, Québec, ministère des Affaires culturelles, mai 1976, p. 8. Brian R. Harrison, *La Situation des auteurs pigistes au Canada*, Ottawa, ministère des Communications du Canada, Direction de la recherche statistique, 1982, p. 78.